

Sujet : [INTERNET] Re: URGENT ! Enquête publique SAGE BOUTONNE

De : Jean COLLON <jean.collon@orange.fr>

Date : 24/05/2023 15:49

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : Stephane Trifiletti <stephane.trifiletti@gmail.com>

A Direction du service Enquête Publique. Préfecture de Charente-Maritime

Veuillez recevoir ci-jointe notre déposition.

Cordialement

Jean Collon

|

—Pièces jointes : —

Déposition EELV79 et EELV17.pdf

30 octets



83 rue de la gare
79000 Niort

à

pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Objet : Déposition de Europe-Ecologie Les Verts Deux-Sèvres et Charente-Maritime concernant la révision partielle n°1 du SAGE du bassin-versant de la Boutonne déposée par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Boutonne (SYMBO).

Cette révision partielle vise à permettre aux agriculteurs irrigants des niveaux de prélèvement d'eau insupportables pour les milieux naturels.

À terme, cette révision a pour objectif de rendre possible la construction de 21 nouvelles « mégabassines » en Charente-Maritime.

Il faut au contraire infléchir une situation de plus en plus conflictuelle, sous la pression de l'agro-industrie, et sans que l'Etat ne joue son rôle de modérateur faisant respecter le cadre de la loi sur l'eau et de sa priorisation des usages, dans l'ordre : eau potable, bon fonctionnement des milieux, usages économiques dont usages agricoles.

Les effets du dérèglement climatique sont déjà visibles, les sécheresses se multiplient, les zones humides et la biodiversité sont à l'agonie.

Nous plaignons pour une baisse de la consommation d'eau et un meilleur partage de cette ressource. Depuis plus de trente ans, la rivière Boutonne - qui coule dans les départements des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime, et se jette dans le fleuve Charente, ainsi que les nappes souterraines atteignent presque chaque été des seuils critiques. En cause : une pluviométrie insuffisante, des vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et le développement de cultures très gourmandes en eau au printemps et en été.

Les bassines déjà installées lors d'un premier projet en Deux-Sèvres à partir de 2004 n'ont pas contribué à améliorer le situation.

Dans ce contexte dégradé, la révision du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin de la Boutonne, qui va maintenir des volumes prélevables insoutenables jusqu'en 2027, est un non-sens.

Cette décision est motivée par le projet de réaliser à terme 21 nouvelles bassines sur la Boutonne, alors que le Tribunal de Poitiers a annulé leur autorisation en février 2021. La France vient de vivre une sécheresse hivernale. La recharge des nappes souterraines a été tardive et insuffisante, l'été 2023 s'annonce difficile. La situation est grave.

Seuls 66 irrigants seront reliés aux « bassines » soit 4,1 % des 1600 agriculteurs du bassin de la Boutonne seraient reliés au « retenues de substitution » si elles se faisaient.

L'ensemble des irrigants soit 305 exploitants ne représentent que 10% de la SAU.

On ne peut pas dans ces conditions parler d'intérêt général.

Une révision du SAGE Boutonne ne devrait pas avoir pour but de cautionner la confiscation de l'eau, bien commun, par une minorité d'agrimanagers irrigants reliés au retenues de substitution, mais de permettre les meilleures conditions possibles d'adaptation et d'atténuation des usages au nouvelles contraintes climatiques.

Il faut prendre des mesures d'anticipation pour enfin changer les pratiques agricoles, les usages des sols et leurs capacités à retenir l'eau : produire moins de maïs et ne pas envisager de développer le

soja, sortir des pesticides, économiser et mieux partager l'eau, valoriser l'agro-écologie et renforcer très largement les surfaces utilisées ainsi, retrouver des réseaux de haies et fossés conséquents permettant de meilleures recharges des nappes, utiliser toutes les possibilités de solutions offertes par la nature.

Une autre trajectoire est donc possible : dans la Vienne, alors que le projet de trente bassines sur le bassin du Clain fait polémique, citoyens, élus et associations ont pris l'initiative d'un projet territorial de gestion de l'eau "PTGE" pour une gestion de l'eau plus juste et démocratique.

En 2011 La CLE a voté des volumes prélevables concernant les « *prélèvements en eaux superficielles et souterraines hors nappe de l'infra-Toarcien* » sur la base d'étude BRGM ayant valeur pour 2011.

Aucune étude n'a été conduite depuis malgré toute les alertes scientifiques des institutions, y compris en région Nouvelle Aquitaine.

Aucune révision du SAGE établi en 2016 ne devrait être possible sans qu'une étude HMUC (Hydrologie, Milieux, Usage, Climat) n'ait été validée.

Rien compte-tenu des objectifs du SAGE ne permet de justifier cet objectif de report à 2027.

Les usages à destination humaine (particuliers et industries) devraient pouvoir être maintenus dans le respect d'un objectif de moins 10%.

Nous tenons à rappeler que les assises de l'eau recommandaient une diminution globale de 25%.

Concernant les usages agricoles :

En 2016, les volumes prélevables d'ici 2021 hors nappe de l'infra-thoarcien donc en eaux superficielles et nappes peu profondes ont été établis à **6,1 millions de m³** sur la période du 1er avril au 30 septembre. Cette révision du SAGE propose de reporter à 2027 cet objectif.

Les projets de bassines portant sur 6,03 millions de mètres cubes. Il apparaît donc clairement que la prolongation à 2027 voulue par la révision n'a d'autre but que d'attendre la réalisation des bassines...projet actuellement stoppé par un jugement du Tribunal administratif annulant l'arrêté préfectoral...

La révision propose qu'à terme la consommation pour l'irrigation puisse être de 10 millions de mètres cubes en 2027 alors qu'elle a été de 8 millions de mètres cubes en 2014.

Il n'y a donc absolument pas de diminution de l'usage de l'eau pour la part agricole alors que le gouvernement vient de demander une diminution de 10% des usages !

Nous rappelons que 90% des surfaces agricoles se cultivent avec la pluviométrie annuelle locale.

Nous ne pourrions que continuer de constater et déplorer les trop nombreux assèchs sur des périodes de plus en plus longues.

L'ensemble des riverains ne peut que constater les difficultés de la Boutonne à maintenir les qualités de la rivière très vivante qu'elle était, « royaume » des pêcheurs de première catégorie, mais avant le démarrage de l'irrigation dans les années 1990.

Nous nous opposons donc totalement à ce projet de révision du SAGE Boutonne.

Pour EELV79 : Jean Collon 06 79 55 09 74

Pour EELV17 : Stéphane Trifiletti 06 58 53 66 25